Quarante-deuxième année, N° 181. Le numéro : 10 centimes Mardi 7 août 1945.

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone 5.43.68
Compte de chèques postaux IIc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :

	Un an	6 mois	3 mois
SUISSE	16.—	9.—	5.—
Avec Bulletin officiel	21.—	11.—	6.—

ÉTRANGER : Demander le tarif

LE SEUL QUOTIDIEN DE LA VALLÉE DU RHÔNE

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
PUBLICITAS S. A., Tél. 2.12.36
et toutes les Agences de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ANNONCES :

Valais et de Bex à Villeneuve	9 cts le mm.
Suisse	11 » »
Etranger	14 » »
Réclames : Canton	20 » »
» Suisse	25 » »
Mortuaires	16 » »

Victoire disputée

M. Edmond Jaquet, syndic du Châtelard et député du Cercle de Montreux au Grand Conseil, candidat des partis nationaux vaudois, a donc été élu conseiller d'Etat par 25 mille et quelque six cents voix contre le Dr Miéville du Front du Travail qui en a obtenu environ 21 mille.

On ne peut pas dire que cela soit une résurrection bien retentissante des partis nationaux, comparable à celle qui, dernièrement, a été enregistrée dans le canton de Zurich.

Et nous constatons, ce matin, par la lecture des journaux, que nombre d'hommes politiques se prennent la tête à deux mains pour dégager la signification politique de ce scrutin.

Il serait exagéré de conclure que la porte de la citadelle sociale est désormais ouverte au communisme dans le canton de Vaud.

Evidemment, la *Voix Ouvrière* essayera de faire croire que la journée de dimanche a été le triomphe du Popisme.

Le journal est, sous ce rapport, de l'école de Favon qui, battu, à plates coutures, se déclarait tout de même vainqueur. C'est la tactique pour ne pas laisser aller les troupes au découragement.

Mais les masses acclament le vainqueur, l'élu, qu'il le soit à une majorité de cinq mille voix, comme c'est le cas de M. Jaquet, ou de vingt mille voix.

Au bout de quelques semaines, les chiffres sont oubliés.

Au surplus, nous ne croyons pas que la *Voix Ouvrière* puisse tressaillir d'aise. A l'entendre, le Dr Miéville devait l'emporter haut la main. Ce n'était plus qu'une question de forme.

Le canton de Vaud devait lundi matin voir un premier drapeau rouge ou noir flotter librement sur l'ancien évêché de Lausanne et éclairer de sa route les prochaines élections générales.

Il faut déchanter.

Un premier examen du scrutin nous révèle que seules une vingtaine de communes ont donné une majorité popiste, alors que dans trois cent cinquante la majorité est allée carrément au candidat national et que dans vingt-six M. le Dr Miéville n'a pas recueilli un seul suffrage.

Si l'écart entre les deux candidats n'est pas plus élevé, c'est que les grands centres, les centres industriels, dont Lausanne principalement, ont voté en masse en faveur de l'homme au drapeau rouge.

Jamais il n'y eut plus grand intérêt à secouer l'indifférence et la paresse dans lesquelles se complaisent de braves gens n'ayant pas le courage de se déplacer un jour de scrutin.

Car, le croirait-on ? dans une élection aussi importante que celle de dimanche, les partis nationaux enregistrent tout près de cinquante pour cent d'abstentions alors que l'Extrême-Gauche en enregistre un peu moins du quarante pour cent.

Donc, toute une masse de citoyens, à Droite et à Gauche, n'ont encore rien compris au péril.

C'est le cas de dire que les hommes sont plus coupables que les partis et que les textes de la Constitution et des lois qui leur ont donné des droits.

En aucune matière, il n'est plus vrai de répéter : *quid leges, sine moribus ?*

Comment convaincre les citoyens que l'exercice du droit électoral n'est pas seulement un droit, mais un *devoir ?*

Que de gens, dans notre société, font bon marché de leurs droits !

Mais nous voudrions que les gens consciencieux, ceux qui ont le sentiment élevé de leurs obligations envers eux-mêmes et envers le pays, sentissent que l'abstention est la désertion d'un devoir.

Quand il a été question d'introduire le suffrages universel pur et simple, on a fait valoir que ce serait le seul moyen de transmettre la force et la vie dans une nation.

L'argument moral est certainement de valeur.

Mais que devient cet argument quand, en fait, le citoyen ne s'exprime pas et ne vote pas ?

Il devient tout uniment inerte et stérile. Les ressorts sont rouillés.

Ah ! ce serait un beau tapage, qui provoquerait certainement une guerre civile, si quelque hurluberlu allait proposer non pas directement l'abolition du suffrage universel, mais un cens électoral et un privilège pour les pères de famille !

Les endormis se réveilleraient, quittes, le lendemain, à reprendre le jeu de la marmotte en hiver.

Faut-il se décourager de cette épidémie des abstentions ?

Que non pas.

« Les nations sont guérissables », l'Ecriture l'a dit, et c'est aux hommes à le prouver.

Il ne s'agit pas de lamentations qui ne servent à rien, mais de doléances précises.

Il faut que les Partis politiques retroussent leurs manches, cherchent le remède, qui n'est pas introuvable, un remède digne de frapper tout ce qui pense et de déterminer tous ceux qui ont une volonté.

Ch. Saint-Maurice.

Chez les Producteurs de Lait

L'imposante réunion de samedi

(De notre envoyé spécial H. F.)

Les assises des délégués de la Fédération valaisanne des producteurs de lait, une de nos plus puissantes associations économiques comme le soulignait dimanche le « Nouvelliste » ont eu lieu samedi, à Sion, sous la présidence éclairée de M. Lampert.

Plusieurs personnalités du monde économique du canton et d'ailleurs ont rehaussé par leur présence ces importantes délibérations. Nous avons notamment reconnu MM. Troillet et Anthamatten, conseillers d'Etat ; Bacher, président de la Ville de Sion ; J. Spahr, du Conseil de bourgeoisie ; Dr Borel, directeur de l'Union suisse des producteurs de lait ; Luisier, directeur de l'Ecole de Châteauneuf et délégué de l'Etat au Conseil de l'Association ; Meyer, député, président de Tourtemagne ; Maire, directeur des Laiteries Réunies de Genève ; Michaud, secrétaire de la Fédération à Berne ; Langhart, chef de la Section lait à l'Office de guerre pour l'alimentation, etc., etc.

Environ 450 délégués provenant de toutes les parties du canton avaient tenu à faire le déplacement.

La partie administrative

L'assemblée générale des délégués de langue allemande a eu lieu au début de l'après-midi à l'Hôtel de la Planta et celle des délégués de langue française s'est déroulée à l'Hôtel de la Paix.

Cette partie purement administrative liquidée par l'acceptation du procès-verbal de la réunion du 29 juin 1944, l'examen du rapport du Conseil d'administration concernant le dernier exercice, l'approbation des comptes, etc., tous les délégués se réunirent en assemblée plénière.

Rapport du Conseil d'administration

Nous extrayons de ce rapport très documenté quelques renseignements intéressant plus particulièrement l'ensemble de nos lecteurs :

Pour 1944, les résultats de l'année agricole se présentent de la façon suivante :

Les asperges ont donné une récolte normale, la fraise une bonne moyenne. Les cerises et les abricots ont été abondants. Les cultures de céréales et de pommes de terre ont beaucoup souffert de la sécheresse, particulièrement dans les régions de montagne. Quant à la prairie, après les maigres récoltes de 1942-1943, celle de 1944 a été une vraie misère. Les foins spécialement ont été fortement déficitaires. Si l'on ajoute à ces conjonctures la mise à l'hivernage prématurée du bétail, on comprendra les raisons de la nouvelle régression du troupeau. En effet, le cheptel bovin (vaches, génisses et jeune bétail) a passé, de 1938, de 71,820 têtes à 60,881 têtes (en 1944).

En fait, l'année 1944 a été exceptionnellement favorable aux producteurs de fruits et de vins et exceptionnellement défavorable aux producteurs de lait de certaines régions de montagne en raison de la déficience de la récolte des prairies.

La diminution du troupeau bovin constitue en soit un appauvrissement dont il faudra des années pour se remettre.

* * *

Les organes dirigeants de l'Association se sont occupés de nombreux problèmes dont plusieurs ont trouvé une heureuse solution. Les questions de la centrale d'achat des fromages en Valais, du nouveau règlement de la section de commerce laitier, des cours itinérants de bonne fabrication fromagère, de l'assurance-incendie des constructions d'alpages et de laiteries, de la hausse du prix du lait au 1er novembre 1944, de l'action pour l'entremise de matières fourragères, de l'organisation Brigue-Naters ont été débattues au cours de nombreuses séances du Conseil d'administration et du Comité de direction.

Des conclusions

Il ressort de la discussion nourrie qui s'ouvrit au cours de ces séances administratives et des réponses données par les organes directeurs à de nombreuses interpellations que la Fédération a bien rempli le rôle d'intérêt public qui lui était confié. Elle s'est acquittée de toutes ses tâches à la satisfaction générale, malgré des difficultés presque insurmontables. Elle a droit à de vives félicitations.

La séance plénière

C'est devant une salle archicomble que M. Lampert ouvre la séance en saluant MM. les délégués, les invités et les représentants de nos autorités cantonales et communales.

La Conférence de M. Maire

« Comment concilier le sort des villes et celui des campagnes » tel est le thème que développa avec une maîtrise peu commune le directeur des Laiteries Réunies de Genève.

Les consommateurs (des villes) veulent obtenir des produits en suffisance.

Les paysans veulent livrer ces produits mais à des prix raisonnables.

Il faut donc que le consommateur gagne suffisamment pour pouvoir se procurer les produits dont il a besoin. Or les consommateurs sont pour la plupart des ouvriers. Personne ne contestera que les ouvriers et les paysans sont les citoyens qui ont le plus souffert des effets de la guerre. Ils n'ont pas été les enfants gâtés du régime. Les agriculteurs auraient pu vendre leurs produits à l'étranger à de très bons prix, mais leur devoir consistait à ravitailler le pays. Ils ont tenu à faire leur devoir et ont dû consentir de gros sacrifices ; c'est une chose qu'il ne faudra pas oublier dans l'avenir.

Pour illustrer son exposé, M. Maire rappelle que dans 23 grands pays du monde le 52 % de la population qui est agricole reçoit le 20 % du rendement national tandis que le 48 % (non agricole) se partage le 80 % de ce rendement.

Le salaire de l'ouvrier doit être suffisant pour lui permettre de se procurer auprès de l'agriculteur les denrées à des prix qui permettent à ce dernier de vivre. Voilà la solution qui s'impose :

Ce ne sont pas les intermédiaires — grossistes, importateurs, etc., — qui doivent s'enrichir au détriment des classes laborieuses.

Dans toutes ces questions l'Etat doit intervenir, mais ce sont surtout par les efforts des organisations paysannes que la solution doit être recherchée.

L'orateur souligne que dans bien des domaines une entente est déjà intervenue ou est en voie d'intervenir. Il cite notamment les résultats réjouissants enregistrés par les Caves coopératives.

M. Maire, dans sa péroraison, rend un vibrant hommage au paysan vallaisan, à sa fidélité à la terre, à l'amour qu'il porte à son pays. L'orateur est chaudement applaudi. M. le député Meyer, de Tourtemagne, donne une traduction succincte de ce magnifique exposé aux délégués de langue allemande.

La situation des paysans de la montagne

Au cours de la discussion générale, M. Michelet, l'actif directeur de la Fédération, avait effleuré ce délicat problème en insistant sur les mesures qu'il y a lieu d'entreprendre sans délais pour venir en aide aux agriculteurs de la montagne.

M. le conseiller d'Etat Troillet prenant à son tour la parole, parle longuement de la défense des intérêts des paysans de la montagne. L'orateur rappelle les démarches qu'il a faites personnellement à Berne auprès des autorités compétentes pour rechercher les moyens permettant de secourir ces malheureuses populations. Il rappelle en outre les démarches entreprises par différentes personnalités auprès des pouvoirs publics. Le distingué orateur fait ici une discrète allusion aux études très approfondies présentées notamment par MM. Luisier, directeur de Châteauneuf, Michelet, directeur de la Fédération laitière, ainsi qu'aux nombreuses interventions au Grand Conseil, celles notamment de MM. les députés Moulin, président actuel de la Haute Assemblée, et Bourdin, ancien président du Parlement, pour ne citer que les principales. M. Troillet est de l'avis que l'action de l'Etat doit continuer à se faire sentir pour venir au secours de cette partie de notre population. Et M. Troillet préconise différentes actions. Il faut développer les moyens de production, il faut améliorer la qualité des produits, améliorer les alpages, arriver à une diminution des prix de la production, développer l'industrie à domicile et revoir toute la question de l'irrigation.

M. Troillet demande aux délégués de continuer à faire confiance aux autorités et aux organisations paysannes du canton qui recherchent ensemble les moyens de remédier à la situation actuelle.

Dans sa péroraison, notre chef du Département de l'Intérieur constate avec plaisir que la Fédération laitière se développe de plus en plus et qu'aujourd'hui elle est devenue une **Force** qui défend les intérêts de l'agriculture. « Mon Département, déclare l'orateur, au milieu des applaudissements, est heureux de pouvoir compter sur cette **Force.** »

Après quelques paroles aimables à l'adresse du Valais prononcées par M. Langhart, chef de la section lait à l'Office de guerre pour l'alimentation, M. Lampert déclare cette importante et instructive réunion close en souhaitant à chacun un bon retour dans son foyer.

LA SITUATION

La décision de Potsdam contre Franco précipite les événements en Espagne - Menace de guerre civile en Italie : la famille royale quitterait le pays - Autour du procès Pétain

La **Conférence de Potsdam** est terminée mais le communiqué officiel qui marqua sa clôture est abondamment commenté. On reconnaît à son actif une extrême et juste dureté à l'égard de l'Allemagne qu'il s'agit d'empêcher de préparer et de déchaîner une nouvelle guerre. A cette fin, on ne se fie plus à la douceur mais à la force. Le Reich verra son industrie impitoyablement annihilée en ce qui concerne les armements. Quant au reste, elle sera contrôlée mais non détruite, car l'Europe aurait aussi à en souffrir... Au passif des Trois Grands, on relève ce matin les problèmes du Levant, des Détroits, de l'Empire italien d'Afrique, qui restent, entre autres, sans solution...

— Une décision qui a ses répercussions, c'est celle de ne pas admettre l'**Espagne** dans le concert des Nations unies. Dans une déclaration à ce sujet, le gouvernement du général Franco relève que l'Espagne n'a jamais revendiqué de siège aux conférences internationales et qu'elle n'en accepterait aucun qui serait incompatible avec son histoire, et qui ne tiendrait aucun compte de son développement culturel et de ses ef-

forts en faveur de la paix. Il ajoute que l'Espagne continuera à travailler pour la paix mondiale, cette tâche étant particulièrement indiquée pour elle, sa neutralité l'ayant préservée de deux guerres mondiales, les plus terribles de toute l'histoire.

Mais le Caudillo pourra-t-il faire face aux remous qui se dessinent ?

L'Associated Press annonce, en effet, de Madrid, que la création d'un Directoire militaire est imminente.

Il demandera à Franco la cession de tout le pouvoir, organisant ensuite des élections populaires. C'est sous cette condition que le prince Don Juan a accepté de rentrer dans son pays et de monter sur le trône si le peuple en exprime le désir.

L'agence américaine ajoute que les commandants militaires en Espagne déploient une activité exceptionnelle.

On a l'impression que les forces armées s'efforcent d'éviter une nouvelle guerre civile.

On parle aussi d'une imminente régence en faveur du prince héritier Xavier de Bourbon-Parme. Franco envisagerait sérieusement cette éventualité...

— Les choses ne vont pas bien non plus en **Italie.** De graves troubles sont signalés dans plusieurs régions, et la position de la Maison de Savoie apparaît comme tellement compromise qu'on parle ouvertement de la possibilité que le roi et les membres de sa famille quittent le pays dans le cours des semaines à venir, sans même attendre une décision populaire. On assure que cette intention a été exprimée par le lieutenant général du royaume qui voudrait éviter à tout prix la guerre civile, dont M. Nenni parle continuellement, et qui pourrait éclater entre la gauche et la droite rangées sous les drapeaux de la république ou de la monarchie. Les catholiques eux-mêmes seraient en majorité républicains.

La menace de cette lutte intestine est d'autant plus aiguë que tous les efforts des Alliés et des autorités italiennes ne sont pas arrivés à désarmer les citoyens. Il y a même des mouvements plus ou moins clandestins qui se préparent pour le jour où le pays devrait être ensanglanté par la guerre civile.

On a pu découvrir que les séparatistes siciliens attendent ce moment pour demander une intervention anglaise dans leur île. La même situation se répète aux frontières de la France, de la Yougoslavie et de l'Autriche, ce qui pourrait facilement provoquer des interventions étrangères dans la péninsule.

La situation internationale du pays, déjà délicate, deviendrait très compromise. Pour toutes ces raisons, le prince Humbert semble penser sérieusement à quitter le pays, pour lui permettre plus librement de choisir la forme constitutionnelle de l'avenir. Victor-Emmanuel III — l'ex-souverain — serait toutefois opposé au projet de son fils. Les Alliés ne semblent pas l'approuver non plus...

— Des désordres auraient aussi éclaté en **Slovaquie,** dont le Cabinet de Prague a confié le gouvernement à un Comité comprenant des communistes et des démocrates. Celui-ci s'efforce d'imposer un solide régime démocratique, de réaliser des progrès sociaux et s'est attelé à une véritable rééducation du peuple. Mais cela ne va pas tout seul. Sous l'occupation allemande, la Slovaquie de Mgr Tiso avait gardé une certaine indépendance... et elle y a pris goût, redoutant l'emprise des Tchèques...

— Cependant que l'**Egypte** réclame son indépendance totale, et que se poursuit à un rythme accéléré la destruction des villes du **Japon...** Que de victimes innocentes, là aussi ! Mais l'œuvre des bombardiers serait indispensable à la « bonne » marche d'une guerre dont la fin est prévue pour cet automne...

— Au **procès Pétain,** M. Pierre Laval a donné, dans la dernière partie de sa déposition, des précisions sur le service obligatoire du travail, d'odieuse mémoire, sur le cas des hommes politiques français déportés, sur la nomination de Darnand à la direction du « maintien de l'ordre » — on sait avec quelle sauvagerie il s'y adonna — sur la lutte fraticide contre le maquis, sur son départ pour Sigmaringen, etc. Partout, il plaide la contrainte allemande à laquelle le Maréchal et lui-même se pliaient non sans protester, pour éviter pire encore... A propos de ce procès, le journal « Combat » qui représente la doctrine de la Résistance écrit encore :

Nous comprenons bien que M. Daladier fasse le silence sur son voyage à Munich, ou que M. Reynaud n'arrête pas au contraire, d'expliquer le choix singulier qu'il a fait de Pétain comme collaborateur. Avec un gros effort, nous arrivons même à comprendre M. Mornet quand il essaie de faire admettre qu'il ait pu accepter de figurer à la Cour de Riom. Mais enfin, M. Daladier est allé effectivement à Munich ; M. Reynaud a fait réellement venir Pétain ; M. Mornet a accepté décidément de se rendre à Riom. Tout cela les empêche de bien juger de l'armistice et même de bien juger, tout court. Pour les deux premiers, ils portent une partie des responsabilités évoquées pendant le procès, et quant au troisième on s'étonnerait de le voir à la place qu'il occupe si l'on ne savait que ce sont ces hommes-là justement qui triomphent de tous les régimes.

Mais il n'en reste pas moins que cette ironie n'est pas supportable, ni cette manière de rechercher des complots dont on est incapable de faire la preuve et d'égarer un procès de trahison sur un armistice dont on peut dire en effet qu'il était une erreur, mais dont on ne peut pas démontrer qu'il a été un crime...

... Nous ne nous laisserons pas entraîner aux cris de la haine. Nous ne croyons pas, par exemple, que la peine capitale soit ici souhaitable, d'abord parce qu'il faut bien se décider à dire ce qui est, à savoir que toute condamnation à mort répugne à la morale et ensuite parce que dans ce cas particulier, elle apporterait au vieillard vaniteux une réputation de martyr qui lui ferait gagner quelque chose dans l'esprit même de ses ennemis. Mais nous attendons un jugement explicite dont les attendus soient évidents pour tous.

Nouvelles étrangères

L'accord existait bel et bien

Le maréchal Badoglio a confirmé à la presse l'existence d'un accord militaire franco-italien conclu en 1934, dont M. Laval a parlé au procès Pétain. « Pendant cette même année, a-t-il dit, j'allai en France afin d'assister aux manœuvres de l'armée française ». Le Maréchal a précisé que cette alliance prévoyait l'aide mutuelle entre la France et l'Italie en cas d'agression allemande.

Il convient de rappeler à cet égard que le général Roatta, au cours du procès qui lui fut intenté en février dernier, révéla, à la veille de son évasion et de sa condamnation, le tout premier, l'existence de cet accord.

Le responsable du massacre de Lidice

Selon Radio-Prague, le général Daluege, qui succéda à Heydrich, comme « protecteur » de la Bohème et de la Moravie, a comparu devant la commission d'enquête alliée siégeant à Prague. Il a accusé Carl Hermann Frank, ancien substitut du protecteur, d'être responsable du massacre de Lidice. Frank, dit-il, a même ordonné les exécutions massives de citoyens tchèques avant l'assassinat de Heydrich. Il est également responsable du plan de transfert en Europe orientale de la population tchèque, plan qui prévoyait l'extermination de cette population.

Accident d'aviation aux Etats-Unis

Le plus grand hydravion du monde, le « Mars Hawaii » au service de la marine des Etats-Unis et qui pèse plus de 72 tonnes, a capoté, dimanche, au-dessus de la baie de Chesapeake. Aucun des hommes de l'équipage n'a été blessé. Ils ont tous été sauvés par des bateaux de pêche après s'être réfugiés sur les ailes de l'appareil qui seules, avec la queue, émergeaient encore. Le « Mars Hawaii » avait une envergure de 60 mètres et était équipé de 4 moteurs développant, ensemble, 8000 CV ce qui donnait à l'appareil une vitesse de plus de 350 km. à l'heure.

Nouvelles suisses

Grave accident près de Rorschach

Un grave accident de chemin de fer s'est produit dimanche après-midi à la gare de Heiden du chemin de fer de montagne Rorschach-Heiden. Une fête de musique avait provoqué un trafic considérable. Dans l'après-midi, par suite d'une erreur d'aiguillage, un train venant de Rorschach s'est engagé sur une mauvaise voie, de sorte que les premières voitures légères d'été sont entrées en collision avec la locomotive d'un train de réserve. Ces voitures, par suite du télescopage, ont été gravement endommagées.

Vingt blessés retirés des décombres ont été transportés à l'hôpital de Heiden. Treize d'entre eux ont pu regagner leur domicile après un traitement provisoire. Sur les sept autres, cinq ont subi des fractures, l'un d'eux est grièvement atteint.

Les ravages du feu

Un nouvel incendie de forêts a éclaté samedi après-midi, vers 16 heures, au Harder, Oberland-Bernois. Le commandement des sapeurs-pompiers d'Interlaken a été immédiatement avisé. Jusqu'à 17 h. 15, le feu avait déjà pris une grande extension, mais il a heureusement pu être maîtrisé dans la soirée.

— Une grange appartenant aux frères André et Léonard Schlegel ainsi qu'à M. Mathias Senn, à Sevelen, St-Gall, atteinte par la foudre, a été réduite en cendres. De grandes réserves de foin ont été la proie des flammes.

— Un incendie, dont la cause n'est pas établie, a ravagé, samedi après-midi, la grève de Chevroux, Vaud, au bord du lac de Neuchâtel, sur une superficie de 90 ares, détruisant des roseaux et des laîches. Le feu a été maîtrisé après une heure de travail.

— Dimanche, vers 16 heures, un incendie de forêt a éclaté au-dessus des Plans sur Bex. Les compagnies de sapeurs-pompiers de Frenières et des Plans ont été alertées avec leur moto-pompe respective. Il a été établi environ 700 mètres de courses depuis la Pierre aux Chamois. Les pompes ont fonctionné jusqu'à la tombée de la nuit. Des gardes ont été postés.

— Le chalet d'Allières sis sur les flancs de la Berra, à 1500 mètres d'altitude, propriété du Ski-Club de Fribourg, a été complètement détruit par le feu, dimanche soir. Il avait été construit en 1930 et valait 40,000 francs.

— Une main très probablement criminelle a bouté le feu, dimanche soir, à la porte d'entrée de la vieille maison qu'habite à Froideville, sur Lausanne, Mme Delisle, une parente elle-même très âgée de la centenaire récemment décédée.

Un citoyen, M. Thuillard, courut aussitôt éteindre le feu qui avait déjà fort entamé la porte. Il constata une odeur de pétrole, constatation bientôt corroborée par le syndic qui avisa le juge de paix. On est convaincu à Froideville qu'il s'agit d'un acte de malveillance qui aurait pu avoir les plus graves conséquences.

— Un violent incendie a éclaté sur les montagnes de Golino, sur Locarno. Depuis quelques jours toute la région est enveloppée de fumée. Les dégâts sont très étendus, étant donné que l'incendie, favorisé par l'exceptionnelle sécheresse et le vent a gagné rapidement de grandes proportions.

Une embarcation coupée par un vapeur sur le Léman

Dimanche soir, aux environs de 21 h. 30, quatre personnes montées sur un petit bateau de location se dirigeaient vers le large, venant du port marchand d'Ouchy, lorsque, arrivées vers la digue de Vaudaire, elles se trouvèrent brusquement en présence d'un vapeur de la C. G. N.

A la suite de circonstances mal établies jusqu'ici, la proue du bateau à rames fut littéralement coupée par l'aube du vapeur. Les quatre occupants (dont trois ne savaient pas nager !) eurent la présence d'esprit de se précipiter à l'arrière de leur esquif, ce qui leur valut d'éviter un bain dangereux, et même leur permit de rentrer par leurs propres moyens à leur point de départ.

Une enquête établira ultérieurement les causes exactes de ce curieux accident.

Vol important

Un domestique de campagne, sujet fribourgeois, 18 ans, s'est enfui nuitamment de chez son patron, à Suscévaz près d'Yverdon, en s'emparant d'une forte somme d'argent (18,900 fr.) ainsi que du vélo de ce dernier. Il s'agit de Roland Castella. Il a été arrêté à Genève.

Deux jeunes gens se noient dans la Sarine

Deux jeunes gens, MM. Albert Muller, âgé de 19 ans, et Jean-Marie Marro, âgé de 17 ans, habitant Grange-Paccot, se sont noyés en se baignant dans la Sarine, en aval du pont de Grandfey, à Fribourg. Les cadavres ont été retrouvés.

Vingt-deux camions sont partis pour Vienne avec des médicaments et denrées alimentaires

Un convoi, dirigé par le professeur René Bovey, de l'Université de Lausanne, comprenant vingt-deux camions partis de Suisse, est arrivé à Vienne. Il apporte six tonnes de médicaments, soixante-neuf tonnes de denrées alimentaires, cinq tonnes de paquets de prisonniers de guerre destinés à la population hongroise de la capitale autrichienne. Les denrées alimentaires comprennent surtout du

AUTOMOBILE

De bonnes nouvelles d'Amérique

Dans une lettre adressée par la Chrysler Corporation, à MM. Blanc et Paiche, ses Distributeurs, on relève les passages suivants :

La fabrication des voitures Chrysler sera reprise cet automne, les premières livraisons des nouveaux modèles Chrysler et Plymouth, ainsi que des camions Fargo, commenceront au printemps prochain.

Les pièces de rechange peuvent déjà être expédiées d'Amérique actuellement, dès réception des commandes.

La Chrysler Corporation se déclare heureuse de reprendre ses bonnes relations avec ses anciens Distributeurs et de remplir prochainement leurs besoins...

Tous renseignements peuvent être obtenus chez **Blanc et Paiche,** 11, rue Versonnex, **Genève,** Distributeurs officiels de la Chrysler Corporation pour Genève, Vaud, Valais et Fribourg romand.

Un nom à retenir

C'est celui de la Quintonine, extrait concentré à base de plantes et de glycérophosphate de chaux, qui permet de préparer chez soi, instantanément, un vin fortifiant actif et de goût agréable. Le flacon de Quintonine, dosé pour faire **un litre** de vin fortifiant, ne coûte que Fr. 2.25. On en trouve chez tous les pharmaciens.

Radio-Programme

SOTTENS. — *Mardi 7 août.* — 7 h. 10 Réveille-matin. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Petit concert matinal. 11 h. Emission commune. 12 h. 15 Variétés américaines. 12 h. 30 Heure. Orchestre. 12 h. 45 Informations. 13 h. Le bonjour de Jack Rollan. 13 h. 10 Albert Urfer au piano. 13 h. 20 Rigaudon. 13 h. 25 Le disque nouveau. 17 h. Heure. Emission commune. 17 h. 45 Communications diverses. 17 h. 50 Oeuvres d'Arthur Honegger.

18 h. 05 Les constructeurs dans l'art. 18 h. 15 Violon. 18 h. 25 Les mains dans les poches. 18 h. 30 Ouverture. 18 h. 45 Le micro dans la vie. 19 h. L'Année vigneronne. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 Le programme de la soirée. 19 h. 30 Le miroir du temps. 19 h. 40 Parce qu'on en parle... 20 h. 15 Le Mari singulier. 22 h. Musique de danse. 22 h. 20 Informations.

FRICTIONNEZ VOS DOULEURS, MAIS SURTOUT... suivez le traitement antiarthritique qui consiste à prendre, matin et soir, un cachet de Gandol contre les douleurs rhumatismales articulaires ou musculaires, contre maux de reins, goutte, sciatique et névralgie, car le Gandol, par ses dérivés lithinoquiniques, non seulement calme, mais possède la propriété de combattre la surproduction de l'acide urique dans le sang. 3 fr. 60. Toutes pharmacies.

50 FEUILLETON DU « NOUVELLISTE »

L'EAU qui ne gèle pas

Si elle avait regardé Larix, elle l'aurait vu pâlir. Mais elle fixait obstinément le chien endormi dans un coin du vieux fauteuil, et, avec une tendresse désolée, elle répétait en elle-même : « Max, mon pauvre Max, si seulement il m'aimait. S'il pouvait oublier celle dont il m'a parlé un jour... Mais je ne puis pourtant pas l'épouser rien que pour lui procurer une vannerie... »

Elle ne pensait plus à Triphon. Elle était heureuse de voir Max Larix là, à cette place, en face d'elle ; s'il pouvait y rester toujours !

« Max, mon vieux Max... » Et elle regarda encore le chien dans le fauteuil de la grand'mère.

« Une pomme, petite princesse, vous possédez une belle pomme. Attention à ceux qui voudront ma princesse pour sa pomme ! »

Larix domina son trouble.

— Voici, dit-il, mon idée. N'en parlez à personne, surtout pas à Verbeeck, avant que mes essais soient terminés et mes brevets pris. L'idée est brevetable.

Suzanne sourit, il avait donc confiance en elle !

— Je sais me taire, dit-elle.

— Je pense bien... Vous n'ignorez pas que le fret est très élevé. Les objets en vannerie occupent beaucoup d'espace. Si on pouvait les tasser, on réduirait la place, le coût du fret, et on éliminerait la concurrence.

— On ne peut tasser sans détériorer ! s'écria Suzanne.

— On ne peut, mais... voici l'idée : On pourrait si bien calculer les proportions des meubles d'osier et de rotin qu'ils s'emboîtent et forment ensemble un bloc régulier et massif, comme certains puzzles, vous savez ?

— Oh ! pensez-vous vraiment qu'il y aurait moyen ?

— J'ai déjà combiné une garniture de vérandah : la table, les fauteuils, les chaises, les tabourets. J'essaierai si je commence ma vannerie. Sinon, je négocierai mes brevets, peut-être avec Verbeeck, en gardant une part dans les bénéfices.

— Ne vendez pas à Verbeeck ! s'écria Suzanne avec fougue. C'est une idée qui rapportera gros à ceux qui l'exploiteront ! Voulez-vous faire vos essais chez moi, dans l'ancienne écurie ?

— J'ai toujours remarqué, comtesse, dit-il froidement, que vous êtes une excellente femme d'affaires... Mais je ne veux pas abuser de votre obligeance. A présent, il faut que je parte. J'ai une entrevue avec mon frère et ma belle-sœur cet après-midi. J'irai par le bateau de Tamise ; si je prends la traverse, j'arriverai à temps. C'est bien à la ferme en briques, à côté du Wiele, qu'il faut couper ?

— Les sentiers sont inondés, dit Suzanne, et vous n'avez que vos légers souliers... Allez par la chaussée.

Elle parlait comme dans un rêve. Ainsi, dès qu'elle s'avançait d'un pas, il reculait. Pourquoi ? S'il l'aimait, il aurait accepté son offre.

— Mademoiselle Briat, dit Larix en mettant son pardessus, je tâcherai de revenir vous dire adieu, si je pars pour le Congo... mais... je vais être très occupé par cette sortie d'indivision...

— J'espère bien vous revoir tout de même, monsieur Larix. Et tout son orgueil l'aidait à rester calme.

Joke tendait l'oreille. Elle entendit la porte se refermer, sortit de la cuisine et aperçut Suzanne immobile dans le corridor.

— Eh bien ? dit-elle.

— Il... il partira pour le Congo, à moins qu'il ne monte une vannerie...

Joke la considéra un moment, puis elle dit brutalement :

— *Stom kind, gô de dien ookal lâte vertrekke ?* (Sotte enfant, laisserez-vous échapper celui-là aussi ?)

Suzanne fut un moment interdite. Puis, soudain, elle comprit que Max l'aimait, qu'elle l'aimait aussi, et que, si elle le laissait aller cette fois-ci, tout serait fini... fini entre eux... et que la peine soufferte par Triphon ne serait rien, comparée à ce chagrin-ci !

— *Ik zal hem nog inhalen !* (Je le rattraperai !) cria-t-elle.

Joke lui mit un vieux cabas sur les épaules.

— Courez !

Le brouillard épais, mais de plus en plus bas, laissait transparaître l'azur du zénith ; une brise, et il s'en irait par lambeaux. Mais Suzanne n'apercevait pas Max Larix.

« Je prendrai la traverse, se dit-elle. S'il suit la chaussée, je l'attendrai au coin du chemin. S'il est dans la traverse, je le rattraperai en courant. »

Quel sentier ! Il s'enfonçait entre deux oseraies. Ne servant qu'à leur exploitation, aux places les plus fangeuses, quelques fagots dans les sillons empêchent les charrettes de s'embourber, mais les chevaux y pataugent jusqu'au-dessus du sabot.

(A suivre).

riz, du lait condensé, des sardines, des confitures et des haricots séchés spécialement destinés à Vienne. Le convoi repartira pour Budapest et Bucarest, où des denrées alimentaires seront également déchargées. On peut espérer que des livraisons se feront ainsi chaque mois.

Le professeur Bovey cherche, en collaboration avec les autorités russes, à secourir des milliers de prisonniers qui séjournent encore dans des camps en Autriche.

Poignée de petits faits

✶ La radio espagnole a annoncé, dimanche, dans une de ses émissions destinées à l'Italie que Degrelle a été invité à quitter l'Espagne. Cette nouvelle n'a pas été confirmée jusqu'ici par les milieux officiels.

✶ Les cheminots se sont mis en grève dimanche matin, dans le nord de l'Angleterre, et plusieurs milliers ont abandonné le travail à Liverpool. La plupart des trains desservant cette région ont cessé de circuler, gênant considérablement le trafic des voyageurs.

✶ On mande de Valence que les récoltes du « grenier à blé de la Castille », Espagne, seront plus mauvaises qu'on ne le craignait. Les récoltes d'orge et de blé font presque complètement défaut. Les paysans se trouvent dans une situation difficile, car ils n'ont pas même suffisamment de paille. Le cheptel doit être abattu par suite du manque de fourrage. Une aide urgente est demandée aux autorités, afin que le bétail puisse être maintenu.

✶ La presse relate que les propriétaires d'immeubles de Naples ont proclamé la grève fiscale pour protester contre le blocus des loyers. Cela veut dire qu'ils refusent de payer les impôts sur les biens immobiliers.

✶ La ration de pain a été considérablement augmentée en Hollande. Elle s'élève maintenant à 2800 grammes par semaine.

✶ Le brigandage sévit dans de nombreuses régions de l'Italie. En Sicile, dans la région de Sciacca, douze des vingt membres d'une bande de malfaiteurs ont été arrêtés à la suite d'un conflit survenu avec une autre bande de brigands. 4 bandits ont été tués au cours de la bagarre. Dans les Abruzzes, une quinzaine de bandits qui s'étaient spécialisés dans les attaques contre les voitures et avaient commis plusieurs meurtres ont été également arrêtés.

✶ A la suite de la découverte de contrebande d'armes à la prison de Fresnes, où des collaborationnistes ont été incarcérés, plusieurs arrestations ont été opérées. La police réduit cependant aux proportions suivantes l'affaire de trafic d'armes. Le détenu Faillot, que sa femme et sa mère ont voulu faire évader par l'intermédiaire du gardien Malacène, n'a pas réussi dans son projet. Il ne s'agit donc pas d'un complot comme on l'avait dit, mais d'une simple tentative d'évasion.

Dans la Région

Une douzième victime du typhus de Glion

Samedi est décédée à Glion, la douzième victime de l'épidémie de typhus, la femme de chambre de la princesse de Piémont.

Aucun nouveau cas n'a été signalé depuis douze jours. Le Service sanitaire vaudois estime que l'épidémie est terminée. L'anxiété a été grande, car les écoliers de plusieurs classes du canton, en excursion dans la région, avaient bu à la fontaine la plus contaminée.

Nouvelles locales

La clôture des examens de fin d'apprentissage

(De notre correspondant particulier H. F.)

C'est au Théâtre de Sion, rénové depuis peu, que la cérémonie de clôture des examens de fin d'apprentissage s'est déroulée samedi dernier, sous la présidence de M. Mabillard, chef du Service de la formation professionnelle.

Entourant les 250 futurs ouvriers qualifiés et artisans, nous avons reconnu : MM. Amacker, président de St-Maurice et président de la Commission cantonale des apprentissages et de la Société cantonale des Arts et Métiers, Bacher, président de la ville de Sion, Karl Schmid et Berclaz, conseillers, Franz Imhof, avocat, Directeur des Cours professionnels, Léon Imhoff, membre de la Commission, Udry, du Département de l'Instruction publique, les représentants des Commissions cantonales et communales des apprentissages, des experts, des professeurs, et les délégués des associations professionnelles.

Après l'exécution du chant *Salut glaciers sublimes,* M. Mabillard, prenant la parole, a excusé l'absence de M. le conseiller d'Etat Cyrille Pitteloud, retenu ailleurs, et salué les Officiels et Invités.

L'orateur examine l'importance du certificat de capacité de travail et souligne l'attachement toujours plus grand que porte de gouvernement à l'artisanat. On sait qu'aujourd'hui l'Etat accorde un prix de 100 à 150 francs aux élèves ayant obtenu les meilleures notes. Ceci doit être un stimulant pour tous les candidats aux certificats.

M. Mabillard tient à déclarer que les examens de cette année ont marqué des progrès très sensibles.

Plusieurs discours furent prononcés.

M. *Imhof*, Directeur des cours, en langue allemande, fit ressortir la nécessité de développer toujours davantage l'artisanat dans l'intérêt du pays tout entier, puis M. *Amacker* félicite de conseiller d'Etat Cyrille Pitteloud pour tout l'intérêt qu'il porte à la question professionnelle. L'orateur adresse aux apprentis quelques conseils pratiques en leur rappelant que le travail suisse doit être un travail de qualité.

Après que M. *Martin,* membre du Comité cantonal des Arts et Métiers, se fut adressé à son tour en dialecte haut-valaisan aux élèves, M. Bacher, président de la Ville de Sion, se dit heureux d'avoir eu l'occasion de constater les progrès réalisés dans la formation professionnelle en Valais.

On procéda enfin à l'appel des noms des apprentis ayant subi avec succès les examens pratiques.

L'apprenti-maçon Rey Robert, de Montana-Village, obtient, pour 1945, les meilleures notes dans les trois branches, dessin, connaissances professionnelles et travail pratique.

Cette journée qui, pour tous ces jeunes gens et jeunes filles, marque une première étape dans la vie, se termina par l'exécution du chant patriotique *Mon beau Valais.*

Un jeune homme tombe d'un véhicule à Val d'Illiez

Il est dangereusement blessé

Un grave accident est arrivé dimanche soir sur la place de Val d'Illiez. Un jeune homme de 23 ans, M. Martinetti, de Monthey, s'était rendu à un ensevelissement à Champéry, lorsque, rentrant le soir, sur un camion, il fut projeté à terre à la sortie d'un brusque virage.

Immédiatement on s'empressa autour de l'accidenté qui avait perdu connaissance. Des épanchements de sang coulaient de la bouche et des oreilles.

M. Martinetti fut transporté à l'Hôpital de Monthey. D'après les dernières nouvelles de lundi matin, il souffre d'une fracture du crâne, et l'on n'est pas sans inquiétude sur les suites de cet accident.

Electrocuté

M. Albert Bruni, électricien, âgé de 27 ans, demeurant à Gsteigwiler (Oberland bernois), travaillant dans le canton du Valais, est entré en contact avec une ligne à haute tension et a été tué sur le coup. Il laisse une femme et deux petits enfants.

Aux C. F. F.

Sont nommés ou promus : ajusteur-électricien à Brigue : M. Alfred Clausen ; chef de groupe à St-Maurice : M. Joseph Veuthey ; commis de gare de IIe classe à Vernayaz : MM. Daniel Mellet et Romain Vouillamoz ; chefs d'équipe au manœuvres à St-Maurice : MM. Maurice Coquoz et Gaston Gex ; contrôleur de IIe classe du matériel roulant et des écritures à St-Maurice : M. Michel Coquoz ; mécanicien de IIe classe à St-Maurice : M. Louis Notz...

MM. Francis Martin, chef aux marchandises au Locle, Auguste Kindler, Fritz Wyssbrod, mécaniciens, et Aloïs Holzer, service des voyageurs, tous trois à Brigue, ont fêté leurs *40 ans de service*...

Mises à la retraite : MM. César Zenklusen, ouvrier de la voie, Brigue, Joseph Rard, garde de station, Martigny, Ernest Kœchli, chef de train, Brigue, Paul Ethenoz, mécanicien, St-Maurice...

Messe à Salanfe

Il y a désormais chaque dimanche et jusqu'à nouvel avis une messe à Salanfe, à la Cantine du Chantier de l'E. O. S., à 10 heures 30.

Pèlerinage à Einsiedeln-Sachseln

Pour des motifs imprévus, ce pèlerinage sera retardé de quelques jours. Il aura lieu du 12 au 15 septembre. Il nous sera ainsi donné d'assister, le 14, à la grande fête de la Basilique, la Dédicace miraculeuse. MM. les Rds Curés sont priés de modifier la date sur les affiches. Le délai d'inscription reste, cependant, le même.

BAGNES. — † Mlle G. Perraudin. — (Corr.) — Vendredi dernier, 3 août, une foule de parents et d'amis telle que « l'Offrande » dura pendant toute la messe, accompagnait à sa dernière demeure Mlle Germaine Perraudin, fille d'Auguste, décédée à l'âge de 35 ans, après une maladie quasi foudroyante et d'indicibles souffrances.

Fille aînée d'une famille de 10 enfants dont 4 fils, elle fut le bras droit de ses parents et comme une seconde maman pour ses frères et sœurs, chrétiens exemplaires. Elle était l'une de ces âmes d'élite comme il y en a trop peu, lesquelles pétries d'abnégation, de piété et de dévouement ne se sentent heureuses que du bonheur de ceux qui les entourent. Que ses parents et tous veuillent bien agréer nos religieuses condoléances.

BAGNES. — Echos du 1er août. — (Corr.) — Le 31 juillet, la jeune Société des Vieux costumes se produisit sur la place publique du Châble parce que le lendemain elle devait se trouver à Fionnay. Musique et danses du vieux temps, associées aux vieux costumes, y firent les délices des spectateurs et rehaussèrent la fête qui, par ailleurs, ressemblait à celle des années précédentes.

Ce qui caractérisa le 1er août 1945, ce fut un « rendez-vous » fixé par M. le Rd Curé pour 8 heures au Cœur de la Vallée, soit à la Chapelle du Bienheureux Nicolas de Flue, pour remercier Dieu et notre saint national de nous avoir préservés de la guerre. Un beau sermon de circonstance, suivi de la bénédiction du Très Saint Sacrement, termina la cérémonie.

MONTANA-VERMALA. — (Corr). — La Station de Montana a eu le privilège cet été d'avoir de belles manifestations. En particulier, la fête nationale du 1er août a été célébrée avec un enthousiasme, un entrain inaccoutumés. Durant ces années de guerre, il semblait que le feu brillait moins clair, que les fusées et les lampions apportaient à la nuit une féerie tronquée, appauvrie. La paix a restitué à toutes les choses magiques, par lesquelles l'homme exprime sa joie, son désir de fête, l'éclat des temps heureux.

Un cortège ouvert par les scouts et la fanfare, suivis des autorités religieuses et civiles, des jeunes filles en costumes et de la foule des enfants porteurs de lanternes, traversa la station brillamment pavoisée pour atteindre la place d'Y-Coor. Là, devant une assistance nombreuse, les haut-par-

A VENDRE D'OCCASION

Piano brun d'étude, moderne, en parfait état. **Prix très avantageux.**

Radio et radio-gramos et disques à **prix extrêmement bas.**

1 violon, 1 guitare, prix dérisoire.

2 superbes machines à coudre à cannette centrale, dont une rentrante, entièrement revisées.

1 potager, 2 calorifères en bon état, prix avantageux.

R. NANTERMOD - SION

13, Rue de Conthey **Téléphone 2.18.75**

adoucissantes, rafraîchissantes, parfumant l'haleine

PASTILLES

Terpi

Pousse-pousse

Fr. 118.-

C'est le prix très avantageux de nos pousse-pousse « DARLING » en toutes teintes.

Toute la gamme des poussettes, depuis Fr. **144.—.**

Tous les modèles en stock ; une visite s'impose.

Sion : **Aux Belles Occasions, R. Nantermod, Avenue du Midi. Téléphone 2.16.30.**

Martigny-Bourg : **Toutes Occasions, A. Nantermod, Place Centrale. Téléphone 6.13.41.**

Imprimerie Rhodanique - St-Maurice

RADIO Une installation de confiance, une bonne adresse : **Robert PEIRY, St-Maurice**

Léon DELALOYE

Dentiste

MARTIGNY

absent

jusqu'au 20 août

HUILERIE

Pressurage et raffinage soignés de colza, pavot, noix, etc.

Expédiez vos graines et récipients, accompagnés de la carte, qui vous seront retournés immédiatement, à la meilleure adresse :

L. Jenzer Fils, Aigle, succ. de Barroud. Tél. 2.20.95.

A qui emprunter ?

...sans formalités compliquées,

...sans discussions, mais par correspondance,

...sans que personne le sache,

...sans frais élevés, mais un simple intérêt légal de 1 ½ % par mois !

Nous prêtons

dans ces conditions

GESTION ET CONTROLE S.A.

10, Corraterie - Genève

Prêts de Fr. 500.— à 3000.—

aux fonctionnaires et employés à traitements fixes

Dr Choquard

MONTHEY

de retour

Les consultations reprennent le **mardi 7 août.**

Dentiste

Burgener

MARTIGNY

de retour

Jeune Suissesse allemande, 25 ans, cultivée, cherche place

au pair

dans bonne famille, pour s'occuper des enfants et apprendre la langue. — Ecrire sous chiffre P. M. 11643 L. à Publicitas, Lausanne.

Sommelière

propre et honnête, est demandée. — Café des Trois Suisses, Bex.

On cherche

DOMESTIQUE

d'un certain âge, pour soigner 4-5 vaches. Place à l'année. Inutile de se présenter sans sérieuses références. — S'adr. à Hôtel du Parc, Villars sur Ollon.

Je serais acheteur d'environ 60 m³ de bon

fumier

pris sur pied. — Faire les offres à M. Michellod Martin Bruchez, Leytron (Valais).

A vendre

1 à 2 wagons de

litière

1er choix, rendue sur wagon gare départ. — Faire offres à Henri Schmid, Hôtel du Port, Estavayer-le-Lac (Fbg). Téléphone 6.30.32.

A vendre, à Massongex,

terrain

de 22,000 m. d'un seul tenant, pouvant convenir pour toutes cultures. — Pour tous renseignements, s'adresser à Félix Richard, courtier patenté, Monthey.

DOMESTIQUE

sachant traire et faucher, est demandé de suite. Bons soins et vie de famille assurés. — Faire offres avec prétentions à M. Basile Masserey, Granges. Tél. 4.22.93.

Docteur-médecin

E.-H. ZWEIFEL

ancien professeur à l'Université de Munich, médecin-chirurgien, spécialiste pour maladies de femmes

SAXON

de retour

Consultations : 14 à 16 h. et sur rendez-vous. Tél. 6.22.13

On demande

JEUNE FILLE

pour faire la cuisine et tenir le ménage. Forts gages et bons soins assurés.

Faire offres à Mme Froidevaux, Boulangerie, Porrentruy.

Café - Hôtel - Restaurant

Si vous désirez :

Remettre votre établissement, consultez les nombreuses demandes que notre service tient à votre disposition ;

Reprendre un café ou restaurant, nous vous tiendrons au courant des différentes affaires pouvant vous intéresser.

Ecrire à : Case postale, Sion, 5,21.26.

Nouveau système de cuisson

par **nouveau réchaud électrique** à 3 réglages, utilisable avec **N'IMPORTE QUELLE CASSEROLE**

Fr. 48.—

Radio-Electro S.A.

Villamont 5. Tél. 2.45.40. **LAUSANNE**

A vendre

installation gazogène

au charbon de bois, 1re marque, **fonctionnement parfait** (avec starter pour départ **instantané**), cause décès, **bas prix.**

Mme Baudraz, 33, av. Collonges, Lausanne.

Fers à T et tuyaux

Fers cornières, ronds, plats, câbles, matériel decauville et divers. — S'adresser A. Chabbey, Charrat. Tél. 6.30.02.

Livrable à nouveau

sérac extra

(Séré - ziger)

frais ou salé, sans carte, vente libre. Prix Fr. 1.60 le kg. Expédition par poste contre remboursement par H. Meire, fromages, Neuchâtel.

A vendre un

bureau

noyer massif. — S'adresser au Nouvelliste sous chiffre Z. 4677.

On cherche, dans ménage soigné, pour tout de suite ou plus tard,

Jeune FILLE

catholique. Bons gages. Occasion d'apprendre l'allemand.

Offres sous S. 9117 Y. Publicitas, Berne.

ACCORDÉONS - A VENDRE

2 chromatiques, occ., pour début., Fr. 75.— et 120.—. Plusieurs diatoniques, occ., de Fr. 50.— à 200.—. Grand choix d'instruments neufs. Facilités de payements jusqu'à 24 mois. Partitions, classeurs, lutrins, réparations. Service rapide et soigné.

Ecole d'accordéon **R. Gaffner, prof., Aigle** (Vaud).

Les annonces du Nouvelliste sont lues partout.

leurs, savamment disposés, nous transmirent la voix forte, décidée de M. l'avocat François de Preux. L'orateur, dans une langue choisie, claire, nous fit sentir combien ce 1er août 1945 éveille dans nos cœurs une résonance nouvelle, unique : le sentiment de la paix enfin retrouvée sur le continent. A l'intérieur du pays, c'est la tranquillité maintenue, le travail assuré grâce à un immense effort commun. Cette stabilité nous permet de tendre aux victimes de la guerre une main secourable. Cependant, tous ne se sentent pas bien dans notre maison helvétique. Des importateurs de fausse doctrine ont cessé de penser « suisse » et veulent imposer au pays un régime qui n'est pas à sa taille. Que les bons citoyens prennent garde ! L'orateur termine par un éloge des beautés de Montana, qu'il apprécie avec tant de goût et d'intelligence, et par un appel à l'union de tous ceux qui sont responsables du futur développement de la station.

Ce discours, un des meilleurs depuis de longues années, fut suivi par les productions du Chœur-Mixte et de la fanfare. Cette dernière avait mis au point un programme remarquable, exécuté avec plein succès. Le 1er août laissera un beau souvenir dans le cœur des hôtes et des Montaniens.

C. P.

ST-MAURICE. — La sortie de l'Agaunoise. — La Société de musique de St-Maurice et ses accompagnants sont revenus enchantés dimanche soir de leur promenade dans le beau pays de Vaud. C'est pour tous une collection de souvenirs qu'il fera bon feuilleter quand les frimas seront là ! La halte à Chexbres pour un concert-apéritif très apprécié des auditeurs, le dîner au Bellevue, si bien nommé, où le coup d'œil féerique sur le vignoble et le lac édénique doublait l'excellence des mets. la descente sur Cully avec arrêt à Riex pour une réception de derrière les fagots par M. le syndic et conseiller aux Etats Fréd. Fauquex dont la gentillesse en l'occurrence n'a d'égale que l'amitié qu'il porte au Valais, le retour à Villeneuve en bateau, telles sont les principales étapes d'un voyage qui ne se raconte pas mais où régnèrent la joie et la camaraderie... et où les instruments ne chômèrent pas ! Les participants savent gré au chef de course, M. le conseiller Jean Glaus, de sa parfaite organisation...

Première Messe

(Inf. part.) — Mercredi 8 août, à 10 h. 15, le Rd Père Henri Dominique, de l'Ordre des Dominicains, fils de M. Léon de Riedmatten, et ordonné prêtre le 25 juillet à Fribourg, célébrera dans la Cathédrale de Sion sa première Messe solennelle. Ses amis et connaissances se feront un plaisir d'assister à cette cérémonie.

Une vache dans un ravin

(Inf. part.) — Les promeneurs, qui se trouvaient dans les environs du col de la Forclaz, ont assisté à une scène dramatique. Une vache se trouvait en difficulté dans un passage périlleux ; tout à coup la bête bascula et tomba d'une hauteur de près de 500 mètres au bas d'une paroi de rocher. On a dû l'abattre sur place.

Mauvaise chute

M. Maurice Maury, demeurant à Nax, est tombi si malencontreusement qu'il s'est fracturé une jambe. Il a été transporté à l'Hôpital régional de Sion où il reçut les soins dévoués de M. le Dr Léon de Preux.

Les relations économiques italo-suisses

ROME, 6 août. — La presse relève sous de grands titres le fait que les négociations économiques italo-suisses se sont conclues par un accord général.

Annonçant la signature imminente des accords, le journal « Il Globo » déclare que la Suisse a fait preuve de grande compréhension pour les besoins et les conditions de l'Italie et que la délégation italienne a pu mener les pourparlers dans une atmosphère très cordiale. Selon le journal, qui se fait l'écho de renseignements parvenus à Rome jusqu'ici, on peut s'attendre à un accord important relatif aux dettes commerciales italiennes envers la Suisse, à un accord concernant les importations et les exportations et à un accord sur l'emploi par la Suisse des ports de Gênes et de Savone, ainsi que des lignes ferroviaires du nord de la péninsule.

L'accord du trafic aérien a été signé

WASHINGTON, 6 août. — Les Américains ont l'intention d'établir une ligne aérienne qui, partant d'Irlande, passerait par la France et la Suisse pour aboutir en Italie, avec extension éventuelle vers le Proche-Orient et le Moyen-Orient.

Les compagnies suisses subiront les mêmes avantages que les Américains en Suisse en ce qui concerne le trafic aérien suisse aux Etats-Unis.

BERNE, 6 août. — Le Département politique communique :

Le 3 août a été signé, à Berne, un accord provisoire sur les transports aériens entre la Suisse et les Etats-Unis d'Amérique.

Cet accord est entré immédiatement en vigueur.

Aux termes de cet accord les Etats-Unis pourront autoriser leurs avions civils à survoler la Suisse. Ils pourront en même temps faire escale à Zurich, à Genève où ailleurs pour prendre ou déposer des passagers ou des marchandises. Les appareils américains pourront atterrir aussi sur d'autres aérodromes suisses mais seulement pour des raisons techniques ou pour faire leur plein d'essence.

Le procès Pétain est entré dans sa troisième semaine

PARIS, 6 août. — Le procès Pétain entre dans sa troisième semaine. Ce ne sera vraisemblablement pas la dernière. Il reste encore à entendre une vingtaine de témoins, tous fixés sur la demande de la défense, sans compter ceux que le président Montgibeaux doit faire venir en vertu de son pouvoir discrétionnaire. Il est douteux que ce défilé de témoins puisse se terminer avant vendredi, au plus tôt, sans doute même samedi. Le réquisitoire du procureur Mornet, avec documents à l'appui, occupera au moins une audience. Il en faudra deux ou peut-être trois pour les plaidoiries. Ce n'est donc pas avant le 14 août au plus tôt que la Haute Cour rendra son arrêt.

L'audience de lundi, la 13me, s'ouvre à 13 h. 25. Le bâtonnier Payen lit le câble qu'il vient de recevoir de M. Pierre Mérillon qui était fonctionnaire à l'ambassade de France à Madrid quand le maréchal Pétain était ambassadeur de France. Ce télégramme confirme la déposition faite précédemment par M. Chayla et déclare que le maréchal Pétain a fait preuve en Espagne du plus grand dévouement pour les intérêts français.

On entend ensuite le premier témoin de la journée. C'est un petit homme sec et chauve qui parle d'une voix fraîche, M. Henri Lacaille, 50 ans, général de brigade du cadre de réserve, qui a été souvent en rapport avec le maréchal Pétain. Il a été le témoin d'un grand nombre de faits évoqués au cours du procès. Il déclare que le maréchal Pétain a fait son possible pour pousser le développement de l'administration. Le général Lacaille, qui a été chef de l'état-major en Indochine en 1938-1939, peut prouver que la colonie d'Extrême-Orient était hors d'état de se défendre contre le Japon. Les troupes n'avaient que très peu de matériel. Il est rentré au pays après la déclaration de guerre et a été frappé par l'infériorité du matériel français en face du matériel allemand. Le 6 août 1940, le général Lacaille, représentant du maréchal Pétain, a tenté d'établir la liaison avec le général de Gaulle. Il a eu une réunion avec un amiral et un collaborateur du général de Gaulle. Ce fut un échec. Un autre témoin, le prince de Bourbon, déclare que le maréchal Pétain a rendu de nombreux services dans les efforts qu'il a déployés en vue de la libération des prisonniers politiques dans les camps allemands où ils ont enduré de nombreuses souffrances. Il a trouvé des centaines d'hommes dont la condamnation à mort a été transformée en détention sur l'intervention personnelle du maréchal Pétain.

Il affirme qu'il a rencontré le maréchal Pétain à la fin de 1942. Ce dernier a déclaré : Je ne suis ni impérialiste ni royaliste. Je tente de sauver la France. Après la libération nous reviendrons nécessairement à la République. En 1943 le maréchal a déclaré au prince de Bourbon qu'il était prisonnier des Allemands, mais qu'il ne pouvait s'évader de prison car il avait donné sa parole aux Français. Le plan de Pétain était de gagner du temps et le jour venu de tendre la main aux Alliés.

Le général Ticquandar, qui parle de l'amiral Darlan et de l'armement clandestin de la France après l'armistice, affirme que dès juillet 1940 il a travaillé à camoufler tous le matériel automobile des divisions de la zone non occupée. Entre 30 et 36 milliards de francs sous forme de munitions et de ravitaillement ont été camouflés avec l'appui moral du maréchal, et l'armée pouvait compter 24 divisions. Le témoin en a rendu compte à la fin de 1941 au maréchal Pétain qui l'a approuvé. Les Allemands ont découvert par la suite pas mal de matériel lourd et on en découvrira pendant 20 ans. Le général Ticquandar ajoute : En mai 1942, j'ai eu la grande certitude que Laval était au courant mais que cela ne l'intéressait pas. L'amiral Darlan voyait d'un mauvais œil le développement de l'armée de terre. J'ai donné des ordres pour appliquer notre plan de mobilisation au cas où l'armée résisterait.

Puis s'avance à la barre M. Pinelli, 64 ans, commissaire de marine, retraité, ancien conseiller municipal de Paris. Maître Payen lui demande :

— M. Pinelli a-t-il été au courant des conversations qui se sont déroulées entre Sir William Alexander, premier lord de l'amirauté, et Sir Pound, premier lord de la marine d'une part et l'amiral Darlan et l'amiral Auphan d'autre part au moment de la signature de l'armistice ? En juin 1941, déclare le témoin, l'amiral Auphan m'a dit que le 19 juin 1940, c'est-à-dire trois jours après la demande d'armistice une conversation a eu lieu entre Sir William Alexander, Sir D. Pound et l'amiral Darlan et lui-même en vue des clauses maritimes de l'armistice.

Au cours de cette conversation il a précisé que les bâtiments français resteraient dans les ports sous le contrôle français et qu'en aucun cas ces unités ne tomberaient aux mains des Allemands. Les bateaux devaient être sabordés en cas de difficultés. L'amiral Auphan m'a dit qu'il est resté au gouvernement pour surveiller l'exécution de ces accords. Le 7 il a tenté de faire passer la flotte en Afrique du Nord. Au début de 1942, sur une question de la défense, le témoin dit qu'il n'a pas eu une seconde le sentiment que l'assemblée délibérait sous la menace des baïonnettes. Il n'a pas eu le sentiment non plus d'un coup d'Etat contre la République. J'ai eu le sentiment que ce jour-là l'assemblée nationale voulait relever la France et la remettre dans son assiette. M. Pinelli est le seul député de Paris qui était présent dans la capitale au moment de l'arrivée des Allemands. A la demande de la défense, il décrit l'image de terreur qui a marqué cette affreuse journée. A ce moment, tous ont exprimé l'opinion qui fut quelques jours plus tard celle de l'assemblée nationale : le désir de voir la France se relever.

L'audience est suspendue. Elle est reprise à 16 h. 05. Le général de division Lasaran, 52 ans, vient témoigner en uniforme avec sur le bras gauche un écusson Rhin et Danube de la première armée française. Il prend position devant le Maréchal. Il a été directeur de l'artillerie au mois de mai 1940. Mais il n'a jamais approuvé la prestation du serment ; il n'a jamais fixé le portrait du maréchal dans son bureau. Je n'ai aucun devoir de reconnaissance à remplir sinon celui de tout Français. Il a trouvé le geste du Maréchal très grand quand l'inculpé s'est livré à la justice de son pays.

L'Eglise en Allemagne

KREUZLINGEN, 6 août. (Ag.) — La récente lettre pastorale de l'archevêque Gröber, à Fribourg-en-Brisgau, qui avait soulevé diverses discussions, ne semble réellement pas avoir été inspirée par un « manque de capacité d'adaptation aux nécessités de l'ère nouvelle », car ce message de cet ancien adversaire du nazisme est fort estimé et a même été traduit à l'usage des troupes françaises. Les chefs militaires français, tels que les généraux de Lattre de Tassigny et König, sont des catholiques pratiquants. Dès les premiers jours de l'occupation, le général de Lattre de Tassigny avait d'ailleurs accordé entière liberté aux deux confessions. Les autorités militaires françaises ont même été plus loin et ont appuyé l'Eglise catholique pour reprendre sa mission. L'Eglise, en effet, était restée intacte dans son organisation et n'avait jamais cessé de résister aux influences néfastes du national-socialisme. Cette mission, elle peut l'accomplir en toute liberté. L'Eglise est la puissance dont on attend le plus pour assurer la reconvalescence morale de la jeunesse allemande notamment.

La disparition d'un général

MANTUA, 6 août. — Au mois de mars dernier le général Maignan était enlevé à son domicile de Crépieu-le-Pape par quatre inconnus, et toutes les recherches entreprises depuis lors pour le retrouver étaient restées vaines, à tel point que les bruits les plus fantaisistes circulaient sur cette mystérieuse disparition.

Or, le cadavre du prévenu vient d'être découvert, criblé de balles de mitraillette, dans un fourré bordant l'Ain, à Mollon. Il avait été exécuté par ses ravisseurs. De ce fait, l'action de la justice est éteinte.

Justiciers ou bandits

PONTARLIER, 6 août. — Il y a quelques jours, une quinzaine de soldats en uniforme envahissaient un garage de Pontarlier et, sous la menace de leurs armes, exigeaient la livraison d'une camionnette et de 1000 litres d'essence.

Ils se rendirent alors à la caserne de leur régiment, neutralisèrent la sentinelle, s'emparèrent de trois gros camions militaires, avec lesquels ils se rendirent au dépôt d'armes. Là, les déserteurs chargèrent sur leurs véhicules une centaine de mitraillettes, de fusils-mitrailleurs, 3000 cartouches et des centaines de grenades.

Lestés de ce butin, ils se dirigèrent vers Salins. Mais, entre-temps, l'alerte avait été donnée et des barrages gardés par de forts contingents de police furent établis à tous les carrefours, à l'un desquels ils vinrent se heurter. Là devait se terminer leur équipée : la bande, en effet, surprise par la vive réaction de la police, ne lui opposa aucune résistance.

Tous ont été arrêtés et écroués.

Selon les premiers éléments de l'enquête, ces individus (obéissant à un étrange personnage, Francis Baud, ex-adjudant), avaient imaginé de reconstituer un « maquis » baptisé « maquis de la justice », dont le rôle aurait été d'exécuter certains prévenus ayant bénéficié d'une mesure de clémence en Cour de justice.

D'aucuns prétendent, en revanche, que cette organisation avait été constituée dans un dessein de pillage et de rapine, à son profit exclusif.

Le chef de la bande, arrêté à son tour, a été déféré à un tribunal militaire, sous l'inculpation d'atteinte à la sûreté de l'Etat et de vols militaires, tout comme ses complices.

Expulsions

COIRE, 6 août. (Ag.) — Le Conseil d'Etat du canton des Grisons a proposé au Conseil fédéral l'expulsion de Suisse de 10 autres personnes, dont certaines avec leurs familles. Il a en outre décrété l'expulsion directe d'étranger, en partie avec leurs familles, dans 22 cas.

Noyade

SCHUPFHEIM, 6 août. (Ag.) — Un apprenti-boucher, de 17 ans, Robert Wigger, a été frappé d'une attaque alors qu'il se baignait dans un canal industriel à Emmen. Son corps a été retrouvé.

Grand incendie de forêt dans le Centovalli. — Pour des raisons qui ne sont pas encore éclaircies, un grand incendie de forêt s'est déclaré le 1er août au-dessus du village de Golino près d'Intragna, dans le Centovalli. Il s'agirait d'un des plus grands incendies de forêt qu'on ait vu jusqu'ici au Tessin. — Notre photo montre le petit village de Golino presque couvert par les épais nuages noirs

†

Monsieur **Ernest MOTTIEZ** et son fils, à Vérossaz ;
Monsieur **Denis WOEFFRAY-MOTTIEZ** et famille, à Massongex ;
Monsieur **Camille WOEFFRAY**, à Vérossaz ;
Monsieur et Madame **Maurice WOEFFRAY** et famille, à Vérossaz ;
Madame Veuve **Philomène BARMAN**, à Massongex ;
Monsieur et Madame **Georges CHEFFRE** et familles, à St-Maurice ;
Monsieur et Madame **Pierre-Marie MOTTIEZ**, à Vérossaz ;
Madame Veuve **SCHMUZ-BIGLER**, à Unterlanigen ;
Les familles **CARDIS, BECQUELIN, MOTTIEZ, REVAZ, WOEFFRAY-CLAIVAZ, WOEFFRAY-GAY** et les familles apparentées à la famille **BIGLER**, dans le canton de Berne,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Hermann MOTTIEZ

Boulanger, à Vérossaz

leur très cher fils, frère, oncle, neveu et cousin, enlevé à leur affection à l'âge de 47 ans, muni des saints Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu demain, mercredi, 8 août 1945, à 10 heures 30.

P. P. L.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Couronnes mortuaires naturelles et artificielles par le spécialiste
J. LEEMANN fleuriste, Place Centrale MARTIGNY, tél. 6.13.17
SION, Grand-Pont, tél. 2.11.85

PERDU AGENDA DE POCHE

dans la région de Fully-Charrat. Prière de le rapporter contre récompense à l'adresse indiquée en première page de l'agenda.

Imprimerie Rhodanique — St-Maurice